



Avances sans intérêts à ALSABAIL

Rapport n° CP/2011/475

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général la mise en place d'avances sans intérêts au bénéfice de la SEML ALSABAIL en accompagnement de différents projets d'immobilier d'entreprises, en soutien du tissu économique local et de la création d'emplois.

Projet de développement de la Cristallerie LALIQUE à WINGEN SUR MODER

La Cristallerie LALIQUE à WINGEN SUR MODER a repositionné sa stratégie industrielle et commerciale sous l'impulsion de son nouveau propriétaire, M. Silvio DENZ.

Les collectivités ont accompagné la restructuration du site de WINGEN SUR MODER en 2010 (construction d'un nouveau bâtiment dédié au four à bassin).

Les perspectives commerciales sont encourageantes et conduisent le dirigeant à poursuivre le développement de l'usine de WINGEN SUR MODER.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de 2.500 m², contigu au site actuel, pour l'accueil d'activités nouvelles de logistique, lustrerie et montures, pour un montant de l'ordre de 1.800.000 €.

L'emploi sur le site est conforté par le redéploiement d'une trentaine de postes après formation et qualification.

S'agissant de l'extension d'une entreprise bas-rhinoise située en secteur Massif Vosgien avec développement de nouvelles activités, l'opération serait susceptible de bénéficier d'un montage ALSABAIL à hauteur de 50 % du coût immobilier, selon la clé habituelle sur le territoire concerné, à savoir :

* Département	85 %, soit 765.000 €
* Communauté de Communes de LA PETITE PIERRE	15 %, soit 135.000 €

Développement de la Société CRISTAL PISCINE à OBERNAI

L'entreprise est spécialisée dans l'installation de piscines. Créée en 1994, elle est dirigée depuis l'origine par M. Nicolas KIEFFER.

La société Cristal Piscine est adhérente de la centrale de référencement nationale EVER BLUE. Cristal Piscine a l'exclusivité des ventes pour le Bas-Rhin auprès d'une clientèle de particuliers (80 % du chiffre d'affaires) et d'entreprises (hôtels, centres de loisirs, centres de fitness, etc.). Elle se situe parmi les 10 premiers revendeurs EVER BLUE nationaux sur 100.

Elle est positionnée sur le moyen / haut de gamme, secteur où les grands concurrents nationaux (DESJOYAUX, WATERAIR) sont peu présents.

La société, qui emploie 5 salariés, réalise ses chantiers avec des entreprises artisanales régionales.

Les besoins de développement de l'entreprise ont conduit le dirigeant à acquérir un terrain de 40 ares sur la zone d'activités du Thal à OBERNAI.

Le projet immobilier consiste en la construction d'un bâtiment de 840 m², dont 550 m² pour l'activité de Cristal Piscine, les surfaces restantes étant destinées à la location de bureaux.

Le coût global de l'opération, réalisée sous support juridique d'une SCI, ressort à 800.000 €, dont 173.000 € pour l'achat du terrain.

La création d'une dizaine d'emplois, hors activité tertiaire, est annoncée dans les trois années à venir.

S'agissant de l'extension d'une entreprise implantée dans le Bas-Rhin, portée par une SCI, l'opération est susceptible de bénéficier d'un montage ALSABAIL représentant 25 % du coût d'investissement (800.000 €), déduction faite de l'achat du terrain (173.000 €) et au prorata des surfaces dédiées à l'activité de Cristal Piscine (3/5), selon la clé de répartition suivante :

* Département	2/3, soit 62.700 €
* Ville d'OBERNAI	1/3, soit 31.350 €

Développement de la Société ATERNO à ENTZHEIM

La société ATERNO est spécialisée dans la production, la vente et l'installation de radiateurs électriques. Elle a développé des techniques innovantes et se place parmi les leaders du marché. ATERNO commercialise ses produits dans toute l'Europe. La société comprend un effectif total de 163 salariés, dont 78 au siège.

Les locaux actuels sont inadaptés (séparation physique du siège et des services techniques), les besoins en surfaces sont critiques et constituent un frein au développement de la société et au recrutement.

Une opportunité s'est présentée avec un bâtiment situé sur la zone d'activités d'ENTZHEIM. Les surfaces ne sont pas cloisonnées et nécessitent des aménagements pour être adaptées à l'activité d'ATERNO.

Le coût d'acquisition est de 3.000.000 € auquel s'ajoutent 500.000 € de travaux d'aménagement.

Une partie des locaux est destinée à accueillir une nouvelle société filiale à 100 % d'ATERNO et spécialisée dans l'isolation et les économies d'énergie.

Le déménagement dans de nouveaux locaux est nécessaire pour la bonne marche de l'entreprise et pour assurer son développement. L'opération s'inscrit dans une stratégie de croissance avec création d'une filiale dont l'activité est complémentaire à celle d'ATERNO.

La création d'une quinzaine d'emplois est annoncée.

S'agissant du développement d'une entreprise implantée dans le Bas-Rhin, l'opération est susceptible de bénéficier d'avances sans intérêts à ALSABAIL à hauteur de 25 % de l'investissement immobilier (3.500.000 €).

Les avances seraient portées à parité par la collectivité départementale et la Communauté Urbaine de STRASBOURG, soit 437.500 € respectivement.

Reprise de la Société Fine Cuisine Alsace à BRUMATH par la Société ESCAL

La Société FINE CUISINE ALSACE, spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires sous la marque commerciale KAUFFER, a déposé son bilan le 31 janvier 2011.

Le repreneur est la société ESCAL installée à STRASBOURG au Port du Rhin et spécialisée également dans la fabrication de produits alimentaires. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 88 M€ et emploie 150 salariés.

Le dossier de reprise prévoit la sauvegarde des 40 emplois, l'acquisition des locaux de production et de la marque KAUFFER.

Le coût d'acquisition du site de production est de 1.720.000 €. Des travaux de mise en conformité sont prévus dont le montant n'est pas défini à ce jour.

S'agissant de la reprise d'une entreprise en difficulté, une intervention conjointe des collectivités sous la forme d'avances sans intérêts au bénéfice d'ALSABAIL à hauteur de 50 % du coût d'acquisition est envisagée, selon la clé de répartition suivante :

- * Département 2/3, soit 573.334 €
- * Communauté de Communes de BRUMATH 1/3, soit 286.666 €

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30711	27-2748-91	8 235 867,25 €	2 083 480,00 €	1 838 534,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer à ALSABAIL :

- une avance sans intérêts de 765.000 € remboursable sur 10 ans avec un an de différé d'amortissement pour le projet de développement de la Cristallerie LALIQUE à WINGEN SUR MODER

- une avance sans intérêts de 62.700 € remboursable sur 12 ans sans différé d'amortissement pour le développement de la Société CRISTAL PISCINE à OBERNAI

- une avance sans intérêts de 437.500 € remboursable sur 12 ans sans différé d'amortissement pour le développement de la Société ATERNO à GEISPOLSHHEIM

- une avance sans intérêts de 573.334 € remboursable sur 10 ans avec un différé d'amortissement d'un an pour la reprise de la Société Fine Cuisine Alsace à BRUMATH par la Société ESCAL.

La commission permanente autorise par ailleurs son président à signer le moment venu les conventions correspondantes, au nom du Département (conventions établies selon le modèle adopté par délibération du Conseil Général n° CG/2009/26 du 22 juin 2009).

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the printed name of the signatory.

Guy-Dominique KENNEL